



tél. : 05 45 71 02 92

email : mairie.lesterps@wanadoo.fr

L'AGENDA PAS-A-PAS

Edition n°2 - Octobre 2015

Chers habitants de LESTERPS,

Vous avez reçu il y a six mois le bulletin municipal vous donnant un bilan de l'année 2014. Par cet agenda Pas-à-Pas nous tenons, le conseil municipal et moi-même, à vous tenir informés de nos principales démarches, réalisations et projets pour notre commune au cours de cette année 2015. Le prochain bulletin sera édité premier semestre 2016.

1) RESTAURATION DE L'ÉGLISE : Gros œuvre et beffroi sont terminés. Les réserves ont été levées et les dernières factures seront réglées avant la fin de l'année. Le dossier concernant la mise en lumière de l'édifice envoyé en juillet dernier au SDEG (syndicat départemental électrification et gaz) a été étudié par la commission début octobre, il n'a pas été retenu cette année (quatre dossiers ont été retenus sur plus de quatre-vingt présentés) mais nous continuons cette démarche pour 2016. Cet édifice majeur de Charente-limousine mérite une vraie mise en valeur. L'oratoire sera remis en état d'ici la fin de l'année 2015.

2) LES ECOLES : conservent deux classes (CP, CE1-CE2) et 46 élèves. Cet été, les deux classes ont été repeintes et des films anti-soleil ont été installés par les employés communaux. Du matériel complémentaire a été prêté par convention par la commune d'ABZAC.

3) PETITE SALLE MUNICIPALE PLACE DES TILLEULS : a été inaugurée le 3 juillet et nommée « salle de l'abbaye ». Les travaux ont été réalisés rapidement. Les subventions d'Etat, Département et région représentent environ 60% de l'investissement. Elle est louée aux privés, sert également aux associations et diverses réunions en complément de la salle des fêtes sise aux écoles. Un point informatique va y être installé. Cette salle et les toilettes publiques attenantes sont aux « normes handicapés ».



4) MAISON DU PATRIMOINE : (saison 2015) au rez-de-chaussée une exposition spécifique sur la guerre de 14 a été présentée, au 1^{er} étage une exposition des œuvres de Suzanne Soupizet (une centenaire de Lesterps) et des sculptures de Florence La Spada (qui donne des cours d'art plastique dans notre commune). 1450 visiteurs environ sont venus cet été. Des bénévoles ont assuré l'accueil le samedi et le dimanche, en semaine ce fut Florence Bernard et Marie-Laure Dumoussaud (nouvellement embauchée pour le remplacement de Christine Goemans).

5) LESTERPS PATRIMOINE : nouvelle association créée à l'initiative de Roger Blanchard avec l'aide de Daniel Brionnaud. Une vingtaine de personnes se réunissent régulièrement pour travailler à la sauvegarde du patrimoine de la commune en complément des actions communales. Projets et réalisations vous seront présentés dans le prochain bulletin. Cette association a initié cette année les visites lors des journées du patrimoine.

6) ATELIER GENEALOGIE : fondé par Daniel Brionnaud, il se réunit les deuxièmes mardis du mois et attirent de nombreux amateurs et professionnels de cette discipline (il est ouvert à tous).

7) CHEMINS DE RANDONNEE : sur « le chemin des lagunes » inauguré en mai, un gué a été aménagé sur la Courrière. Un deuxième chemin a été ouvert en juin par les employés municipaux, il relie le village des Boucheries à celui de Venadour.

8) LESTERPS EN FETE : en plus des fêtes traditionnelles et annuelles (qui seront présentées dans le prochain bulletin), le 14 mai jour de l'ascension eut lieu une journée randonnée avec inauguration du « chemin des lagunes », 3 juil. inauguration de la nouvelle « salle de l'abbaye » et réouverture de la maison du patrimoine, 18 juil. concert dans l'église, 6 août théâtre sur la place des Tilleuls (troupe « les troubadours du Confluent »), 19 et 20 août journées du patrimoine avec visite du clocher et du bourg plus de 300 personnes, 13 oct. conférence sur « les filles du Roy » avec Marie Royal venue du Québec : 60 personnes

9) ENGAGEMENT DES ELUS : un conseil par mois (sauf août), présence aux cérémonies, visite aux habitants (présents) lors de la distribution des bulletins, un point informel est fait tous les samedis matins, permanences des adjoints en mairie. Le maire est présent tous les matins en mairie (6 jours sur 7, sauf réunions extérieures). Les élus vous représentent dans les instances communautaires, les divers syndicats, sont en lien avec la sous-préfecture et très présents sur Angoulême au niveau départemental.

Nous travaillons en partenariat avec la Communauté de Communes du Confolentais sur le schéma de mutualisation intercommunal, sur le programme LEADER du Syndicat de pays de Charente Limousine.

Nous participons aux réunions pour la création d'un éventuel réseau des abbayes du Poitou-Charentes (ABBATIA) en cours de création.

10) SERVICE AUX ADMINISTRÉS : agence postale (ouverte tous les matins), mairie ouverte tous les jours (sauf mercredi et samedi après-midi, le mercredi matin le secrétariat n'est pas ouvert au public et se consacre aux dossiers). Les employés communaux outre l'entretien de la commune (3603 hectares) rendent de nombreux services notamment aux personnes âgées.

11) INFOS DIVERSES :

- La Communauté de communes du Confolentais a approuvé par vote, l'élaboration d'un PLUI (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*), dont Lesterps va bénéficier puisque notre POS devait devenir caduc au 31 décembre 2015, des réunions d'information auront lieu dans les communes.
- L'emploi de pesticides a été diminué des 2/3 au cours des 18 derniers mois. Une réflexion sera menée à ce sujet pour le cimetière dans la mesure où l'application de la Loi « Zéro Phyto » est avancée au 01/01/2017.
- Des containers (pour les ordures ménagères des particuliers) aux normes seront obligatoires à partir du 1^{er} janvier, une commande groupée sera faite pour en diminuer le coût (voir courrier joint), s'inscrire en mairie. Au sujet des ordures ménagères, pour les foyers qui ont un ramassage devant chez eux, éviter de les transporter dans les containers collectifs ce qui à terme remettrait en cause le ramassage sur place.
- Suite aux travaux de la petite salle, la jardinière a été transportée sur la petite place du lotissement la Naute.

12) PROJETS POUR 2016

- Signalétique du bourg (commerces, entreprises et bâtiments publics).
- Achat de divers mobiliers pour l'aménagement de la nouvelle salle (vidéoprojecteur, fourneau électrique, chaises, etc...).
- Achat du jardin situé en face de la mairie appartenant à Mme Francine VIGNAUD.
- Accessibilité des bâtiments publics (1^{ère} tranche).
- Création d'un sentier découverte en partenariat avec la Communauté de Communes du Confolentais.

Avec nos sentiments cordiaux et dévoués.